

Présentation de la formation

THÈME	Pratique de l'ingénierie patrimoniale privée et professionnelle
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : <ul style="list-style-type: none"> • Conseils en gestion de patrimoine, • Avocats, • Experts comptables, • Notaires, • Banquiers, • Assureurs
FORMAT	Présentiel
LIEU	La Rochelle
DURÉE	14 heures de formation
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • 7 heures immobilier (carte T) • 7 heures IAS/DDA • 2 heures IOBSP
DATES ET HORAIRES	Cette formation est prévue : <ul style="list-style-type: none"> • Les 17 et 18 septembre 2024 (de 09H00 à 17H30)
TARIF	930 € HT soit 1 116 € TTC (TVA 20%) 880 € HT soit 1 056€ TTC (TVA 20%) pour les abonnés FACBOX
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : <ul style="list-style-type: none"> • Madame Marthe FAYE-PINEAU • Monsieur Jacques DUHEM • Monsieur Stéphane PILLEYRE • Monsieur Christophe THOMAS
PRÉREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de prérequis
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner ses clients dans la gestion de l'organisation matrimoniale du couple au regard de la jurisprudence récente, • Accompagner les clients dans la gestion du patrimoine de leur enfant mineur, • Conseiller les clients dans le cadre d'une famille recomposée.
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 <ul style="list-style-type: none"> • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00 • Léa LAURAND 06 46 78 02 35
PROGRAMME DE LA FORMATION	<u>Thème 1 : Comment composer avec la gestion d'une famille recomposée (3h30)</u> I. Qu'entend-on par « famille recomposée » ? II. Quelle union et quelles conséquences pour la famille recomposée <ul style="list-style-type: none"> • L'union libre ou le concubinage <ul style="list-style-type: none"> ○ Entre deux personnes non-mariée ou « non-pacsées » ○ Entre deux personnes mariées ou « pacsées » par ailleurs • Le PACS • Le mariage

III. L'imposition du couple en présence d'une famille recomposée

- L'imposition commune et ses conséquences
- L'imposition séparée obligatoire
- La gestion des enfants en garde exclusive, principale ou partagée
- L'obligation alimentaire face aux revenus du couple dont l'un n'est pas le parent

IV. Famille recomposée et adoption d'un l'enfant

- Adoption simple
- Adoption plénière

IV. Famille recomposée et libéralités aux profits des enfants

- Libéralité au profit d'un enfant commun
- Libéralité au profit d'un enfant non commun

V. Famille recomposée et protection du survivant

- La protection du concubin survivant
- La protection du partenaire survivant
- La protection du conjoint survivant

VI. Famille recomposée et pension de réversion

[Thème 2 : La gestion patrimoniale du patrimoine des enfants mineurs : quelle organisation juridique et fiscale? \(3h30\)](#)

I. Approche civile

- Mineur et mineur émancipé
- L'incapacité juridique du mineur
- Le patrimoine du mineur
 - Liquidités et livrets
 - Valeurs mobilières
 - Titres sociaux
 - Assurance vie
 - Immobilier
- Les prérogatives des parents partageant l'autorité parentale
- Les prérogatives du seul parent disposant de l'autorité parentale
- Les situations nécessitant l'intervention du juge
- Le tiers administrateur des biens donnés ou légués au mineur
- Le mineur associé d'une société

II. Approche fiscale

- Le rattachement de l'enfant mineur
- L'enfant mineur en présence de parents imposés séparément
- L'imposition isolée de l'enfant mineur
- Le patrimoine du mineur face à l'IFI

	<p><u>Thème 3 : Pratique de l'ingénierie patrimoniale panorama de l'actualité (3h30)</u></p> <p>I. Donation et succession II. Mariage et divorce III. Assurance vie IV. Le démembrement de propriété</p> <p><u>Thème 4 : Actualité et ingénierie patrimoniale autour du droit de propriété et du droit des sociétés (3h30)</u></p> <p>I. Indivision</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les conditions d'application de l'indemnité d'occupation • La gestion des créances contre l'indivision ou contre l'indivisaire • L'avance en capital au profit d'un des indivisaires <p>II. Sociétés et droit des affaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • La délicate gestion des clauses d'agrément • Les modalités de nomination de gérant • Les modalités de détermination de la rémunération du gérant • Les pouvoirs limités du gérant • La révocation du gérant • L'entrepreneur individuel et la saisissabilité de sa résidence principale • La gestion de associés minoritaires • La sortie d'un associé • Le sort des CCA inscrit au bilan de la société cédée <p>III. Immobilier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le congé donné au locataire par le bailleur • La non-répétition de l'achat après la signature de la promesse de vente • La construction sur le sol d'autrui • Le droit de préemption du locataire professionnel • La décence des logements au regard des performances énergétiques <p>IV. Impôt sur la fortune immobilière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Point de synthèse sur le contentieux et la doctrine • Nouvelles règles de prise en compte du passif
<p>MOYENS PÉDAGOGIQUES</p>	<p>En Présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formateur disposera d'un support pédagogique format Powerpoint qui sera projeté sur un tableau lors de la formation. Il disposera également d'un tableau de type « paperboard ». Le formateur pourra projeter son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). Une salle sera réservée pour accueillir les stagiaires en fonction du nombre d'inscrits. Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple).

	<ul style="list-style-type: none"> Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension.
LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI	<p>En présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> Émargement des apprenants matin et après-midi Réalisation d'un test final de validation <p>Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final</p>
MODALITÉ D'INSCRIPTION	<p>Deux possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> En ligne sur le site www.fac-associes.com Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 38 rue du maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Les inscriptions doivent être réalisées à minima 7 jours avant le début de la formation
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	<p>FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiels sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.</p> <p>Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Léa LAURAND Référente Handicap par mail : ll@fac-associes.com ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.</p>
CONTACTS	<p>Téléphone : 04.63.80.93.47</p> <p>Mail : contact@fac-associes.com</p>

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE
RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600012 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336
Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Bulletin d'inscription

À retourner à : FAC & Associés 38 Rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

Nous vous prions de bien vouloir compléter la page suivante (Analyse du besoin et positionnement) afin de finaliser votre inscription.

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Formation

Thème	Pratique de l'ingénierie patrimoniale privée et professionnelle
Date(s) et horaires	Les 17 et 18 septembre 2024 (de 09H00 à 17H30)

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant HT	930 € HT soit 1116 € TTC (TVA 20%) 880 € HT soit 1056€ TTC (TVA 20%) pour les abonnés FACBOX
Mode de règlement	<input type="checkbox"/> par chèque <input type="checkbox"/> par virement bancaire ¹

RIB¹ :

c/Etabl	c/Guichet	n/Compte	C/Rib
18715	00200	08002701171	77
Domiciliation			BIC
CAISSE D'EPARGNE D'Auvergne et du Limousin			CEPAFRPP871
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)			
FR76	1871	5002	0008 0027 0117 177

¹ Merci d'indiquer le nom et prénom du participant (ou des participants) dans l'ordre de virement

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE
RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600012 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336
Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Analyse du besoin et positionnement

1. Quels sont les besoins et les objectifs visés par la formation ?

- Maîtriser les fondamentaux techniques de la gestion de patrimoine ;*
- Approfondir mes connaissances dans la thématique de la formation ;*
- Mettre en pratique les connaissances techniques en rendez-vous client ;*
- Exploiter les données nécessaires à l'analyse patrimoniale (contrat de mariage, acte de donation, déclaration de succession, contrat d'assurance-vie, déclarations fiscales, régimes fiscaux applicables et leurs conséquences...);*
- Analyser les questions juridiques et patrimoniales en rapport avec l'environnement des clients ;*
- Actualiser mes connaissances et intégrer en rendez-vous client les nouveautés issues de l'actualité juridique, fiscale, sociale et patrimoniale ;*
- Autre : à renseigner*

2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?

- Salarié*
- Responsable hiérarchique*
- L'Apprenant lui même*

3. Quels sont les effets attendus de la formation ?

- Actualiser mes connaissances et les mettre en pratique lors de mes rendez-vous client*
- Appliquer mes connaissances lors de la réalisation d'audits patrimoniaux et/ou la proposition de préconisations et/ou de stratégies patrimoniales*
- Autre, à renseigner :*

4. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?

- Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation*
- J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue*
- Autre, à renseigner :*

5. De quelles connaissances liées à la thématique de formation disposez-vous ?

- Je ne dispose pas de connaissances liées à la formation*
- Je dispose d'un premier niveau de connaissances : j'ai déjà été formé.e sur le sujet et/ou dans le cadre de mon métier je travaille occasionnellement avec cette thématique*
- Je dispose d'un niveau de connaissances approfondi : je suis formé.e régulièrement sur la thématique et/ou dans le cadre de mon métier je travaille régulièrement avec cette thématique*
- Autre : à renseigner*
